

Paralysie Cérébrale France auditionnée par la Mission LAFORCADE : sortir le secteur médico-social d'une logique de paupérisation préjudiciable à la qualité des accompagnements

La fédération Paralysie Cérébrale France a été auditionnée, ce jour, par la mission LAFORCADE. Alors que les établissements et services du secteur du handicap rencontraient déjà de grandes difficultés, le « Ségur de la santé » a été l'accélérateur d'un déclassement et d'une paupérisation de la filière au détriment de la qualité de l'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap. Le contexte est alarmant et appelle à un sursaut systémique. Paralysie Cérébrale France a défendu plusieurs priorités dont la revalorisation immédiate et inconditionnelle du point d'indice pour tous les professionnels du médico-social. Il faut agir vite et puissamment !

Paralysie Cérébrale France se réjouit qu'une telle mission ait été confiée à un expert reconnu comme M. LAFORCADE qui dispose des connaissances de terrain et du recul pour mesurer la situation alarmante de notre secteur. » indique Jacky VAGNONI, Président de Paralysie Cérébrale France.

Un rapide et puissant sursaut systémique

« Il est essentiel que les mesures de revalorisation arbitrées dans le cadre du « Ségur de la santé » bénéficient à l'ensemble des structures médico-sociales. Ce qui a été fait est un non-sens et a rompu les grands équilibres en instaurant une forme de concurrence assez délétère entre les différents établissements et services. L'incohérence du périmètre « Ségur » va en outre à l'encontre du discours public sur le virage inclusif, la pair-aidance ou l'auto-détermination. » ajoute Jacky VAGNONI

Nous avons identifié trois leviers : une revalorisation forte, immédiate et inconditionnelle du point d'indice pour tous les professionnels du médico-social, l'instauration d'une seule et même convention collective pour le secteur du médico-social et enfin, l'engagement d'une grande campagne nationale de valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement. » précise Jacky VAGNONI.

Le « Ségur de la santé » a exacerbé les difficultés

Le Ségur a complètement déstabilisé nos organisations avec des démissions et des tensions très fortes en termes de recrutement. Des professionnels quittent le champ du handicap pour intégrer les EHPAD ou le secteur hospitalier indique Valérie LÖCHEN, directrice générale d'ODYNÉO (69).

Certains font même le choix de l'intérim dont le secteur répercute d'ores et déjà les mesures salariales du Ségur. » ajoute Julien BERNET, directeur général de l'AGIMC (33).

Certaines offres d'emploi ne débouchent sur aucune candidature. C'est un défi du quotidien

pour garantir un minimum de qualité dans nos accompagnements . » précise François REVOL, directeur général de l'ADIMC de Haute-Savoie.

Une baisse générale d'attractivité et une paupérisation du secteur

Trois fonctions sont particulièrement touchées : les infirmières, les aides-soignants et les accompagnants éducatifs et sociaux. Il y a un vrai problème de valorisation de ces métiers. Les jeunes s'en détournent et les écoles de formation ont même parfois des difficultés à trouver des candidats. Le secteur accueille d'ailleurs de moins en moins de stagiaires ou de contrats en alternance ou en apprentissage avec une inéluctable perte d'expertise sur le champ du handicap. » indique Jacky VAGNONI.

« La baisse du pouvoir d'achat dans le médico-social est dramatique conduisant de nombreux professionnels à être assimilables à des travailleurs pauvres . » ajoute Valérie LÖCHEN. « On assiste à des situations ubuesques ou dangereuses où certains travailleurs prennent un second emploi, un travail de nuit souvent dans l'intérim, pour parvenir à un salaire décent avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la qualité de l'accompagnement et sur la santé des professionnels. » poursuit Valérie LÖCHEN.

Le secteur adulte est très durement touché au niveau des fonctions d'hébergement et en raison des exigences liés à la lourdeur de certains handicaps. » précise François REVOL.

Des taux de vacance de postes très préoccupants conduisant à des situations d'insécurité

Les postes vacants tirent vers le bas l'ensemble des effectifs : les interventions sont de plus en plus concentrées sur des fonctions basiques au détriment des projets et des approches innovantes. » indique François REVOL.

Cette pénurie sur des fonctions centrales accentuent encore le sentiment d'une déqualification des encadrants : ceux-ci pallient une insuffisance de ressources ou de qualification. » ajoute Valérie LÖCHEN.

Certaines fonctions comme les kinésithérapeutes ou les orthophonistes sont très impactées alors que celles-ci sont centrales dans l'accompagnement des personnes avec paralysie cérébrale ou en situation de polyhandicap. » conclut Augustin MOYOLO, directeur général de l'ARAIMC (13).

(*) ODYNÉO, l'AGIMC, l'ADIMC de Haute-Savoie et l'ARAIMC sont membres de Paralysie Cérébrale France.

----- A propos de Paralysie Cérébrale France

Paralysie Cérébrale a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale.

Paralysie Cérébrale France fédère 24 associations situées tant en métropole que dans les territoires ultra-marins , gestionnaires et non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces associations gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralysie Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 7 500 personnes (enfants et adultes) à travers 128 établissements et 65 services. C'est au total une «force militante» de quelques 25 000 personnes, proches-aidants et professionnels, qui sont mobilisées en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du CNCPH, du Conseil de la CNSA et du comité exécutif de Collectif handicaps, Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...